

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Délibération n° 2504-05

**L'an deux mille vingt-cinq, le neuf avril à 18 heures 30
Le Conseil Municipal de la Commune de CANTARON (Alpes Maritimes)
étant assemblé en session publique ordinaire, au lieu habituel de ses
séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur
Gérard BRANDA - Maire de CANTARON**

**Conseillers en exercice : 13
Présents : 12+1 proc
Votants : 13**

**Etaient présents : Gérard STOERKEL – Eliane CALDEI-VIDAL – Christian
DI MARTINO – Sandrine BARRALIS – Michel CORSINI – Béatrice ROZIER
– Jean-Marc BLANIC – Philippe ALLEGRI – Fabienne GALLI – Chantal
BARBIER – Patrice MARTIN**

Absente excusée : Karine FAGES

Secrétaire : Gérard STOERKEL

**Objet : Suppression deux postes adjoint
Administratif principal 2^{ème} classe
Mise à jour tableau effectifs**

Compte tenu de l'avancement de grade de deux agents au service administratif de la commune, qui était adjoint administratif principal de 2^{ème} classe, Monsieur le Maire informe l'Assemblée qu'il convient de supprimer ces deux grades. Ces agents sont passées Adjoint Administratif Principal de 1^{ère} classe.

Le comité social territorial placé au Centre de Gestion des Alpes – Maritimes, dans sa séance 25 mars 2025, a été saisi de l'opportunité de supprimer ces deux postes et a émis un avis favorable.

Monsieur le Maire propose donc :

- la suppression de deux postes d'adjoint administratif principal 2^{ème} classe à temps complet

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et après avoir délibéré, à l'unanimité des présents,

- DECIDE de supprimer les deux postes au grade d'adjoint administratif principal 2^{ème} classe à temps complet avec la mise à jour du tableau des effectifs.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,
Pour extrait conforme

Le secrétaire de séance,

Gérard STOERKEL

Le Maire,

Gérard BRANDA

Signé électroniquement par : Gérard
BRANDA
Date de signature : 11/04/2025
Qualité : Maire